

PROCES VERBAL- REUNION DU BUREAU SYNDICAL
JEUDI 15 MAI 2025 à 10H30
Salle de réunion – SYDEEL66

L'an Deux Mille Vingt-Cinq et le Quinze Mai à Dix Heures et Trente Minutes, le Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au SYDEEL66, sous la Présidence de Monsieur Jean MAURY, Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.5211-10,

Vu la Délibération du Comité Syndical N°28032020 du 19 Octobre 2020 portant délégation des attributions du Comité Syndical au Bureau Syndical

Date de Convocation : 07/05/2025

Membres en Exercice : 15

Quorum : 08

MEMBRES PRÉSENTS : 08

BERNARDY Laurent	MAURY Jean
FOURCADE Didier	PORTEIX Yves
GARRIDO Roger	SOLER Gérard
GRAU Claude	VINCIGUERRA Jean-Louis

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS : 07

ARNAUDIES Jacques	PI Sébastien
GARCIA Michel	PUIG Louis
JALLAT Jean-Michel	THIBAUT Jean-Jacques
JORDA Edmond	

Secrétaire de Séance : **Monsieur Roger GARRIDO**

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance et remercie chaleureusement les membres présents pour leur disponibilité.

Le Président expose ses décisions prises par délégation du Comité Syndical et ouvre la séance du Bureau Syndical.

BS11032025 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DESIGNÉ **Monsieur Roger GARRIDO** secrétaire de séance.

Votes exprimés : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

BS12032025 : APPROBATION COMPTE RENDU DU 27 MARS 2025

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

Le Président indique que le compte rendu de la réunion du bureau syndical du 27 mars dernier a été diffusé à l'ensemble des membres du bureau sous forme dématérialisée, il propose au vote l'approbation du compte rendu et demande s'il n'y a pas d'observations.

En l'absence de remarques ou d'observations, le compte rendu de la séance du 27 mars 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Votes exprimés : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

BS13032025 : PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 2025 DES TRAVAUX « MISE EN ESTHETIQUE DES RESEAUX »

RAPPORTEUR : Jean MAURY, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du comité syndical du 16 Décembre 2020 instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Vu la délibération N° 03012019 du 11 Février 2019 relative à la contribution du concessionnaire aux travaux d'aménagement esthétique des ouvrages de la concession par application de l'article 8 du cahier des charges de concession du 14 Décembre 2018,

Vu la décision n°BS07022025 du Bureau syndical en date du 27/03/2025 portant sur l'approbation du programme des travaux 2025 « Mise en esthétique des réseaux »,

Monsieur le Président informe que compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la commission travaux réunie en date du 06 février 2025 avait établi le programme initial de travaux 2025 pour la mise en esthétique des réseaux.

Suite à la validation de nouvelles opérations par les communes postérieurement au bureau syndical du 27 mars dernier, il est proposé de compléter le programme initial 2025 en incluant les opérations complémentaires surlignées en jaune dans le tableau ci-dessous :

Communes	Descriptif travaux	Mt TOTAL HT	Mt Participation Basse tension SYDEEL66	Mt Subv BTA Enedis ART8	Mt Participation Eclairage Public SYDEEL66	Mt Participation Commune ou EPCI	Période
ARGELES SUR MER	BTA Route de Collioure (entre le giratoire de Valmy et le rond-point Deprades (Av du 8 mai)	161 683,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	121 683 €	2025
BAHO	Esthétique BTA Rue des Mésanges	90 131,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	50 131 €	
BAHO	Esthétique BTA Avenue du Canigou	311 176,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	271 176 €	
BAIXAS	Esthétique BTA Rue Voltaire	185 719,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	9 309,00 €	136 410,00 €	2026
BANYULS-SUR-MER	Esthétique BTA Rues St Sébastien, St Jean Baptiste, du 14 Juillet, Dugommier et Parking du Marché	129 590,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	89 590 €	2025
BOMPAS	Esthétique BTA Avenue François Cassagnes (PMM)	408 658,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	368 658 €	
CAMPOME	Esthétique BTA Rues de la Tramontane, de la Fontaine et de la Placette	99 693,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	2 556,00 €	57 136 €	
CANET EN ROUSSILLON	Esthétique BTA Rue des Géraniums	315 910,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	275 910 €	
DORRES	Esthétique BTA Entrée du Village (Solution 3)	26 373,00 €	6 502,20 €	6 502,20 €	3 035,25 €	10 332 €	
EGAT	Esthétique BTA Rue Coll del Bès et Rue du Casteil Phase 2	116 904,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	10 037,63 €	66 866 €	
FONTRABIOUSE	Esthétique BTA Espousouille Tranche 2	156 638,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	11 555,25 €	105 082 €	
LAROQUE-ALBERES	Esthétique BTA Avenue de la Côte Vermeille	105 783,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	65 783 €	
LATOURE DE FRANCE	Esthétique BTA Rue Longue Tr1	48 986,00 €	14 865,80 €	14 865,80 €	0,00 €	19 254 €	
LATOURE DE FRANCE	Esthétique BTA Rue Longue TR2	47 973,00 €	17 783,40 €	17 783,40 €	0,00 €	12 406 €	
MAUREILLAS LAS ILLAS	Avenue des Albères Phase 1	122 102,50 €	20 000,00€	20 000,00€	11 021,00 €	71 081,50 €	2026
MAUREILLAS LAS ILLAS	Avenue des Albères Phase 2	118 502,50 €	20 000,00€	20 000,00€	11 021,00 €	67 481,50 €	
LE SOLER	Esthétique BTA Avenue du General De Gaulle	157 835,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	17 500,00 €	100 335 €	2025
LE VIVIER	Esthétique BTA Rue de Las Baiardas Phase 1	51 099,00 €	13 720,00 €	13 720,00 €	0,00 €	23 659 €	
LE VIVIER	Esthétique BTA Rue de Las Baiardas Phase 2	32 100,00 €	12 840,00 €	12 840,00 €	0,00 €	6 420 €	2026
MAURY	Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 PH1	53 362,50 €	15 866,60 €	15 866,60 €	6 848,00 €	14 780 €	2025
MAURY	Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 PH2	53 362,50 €	15 866,60 €	15 866,60 €	6 848,00 €	14 780 €	2026

Communes	Descriptif travaux	Mt TOTAL HT	Mt Participation Basse tension SYDEEL66	Mt Subv BTA Enedis ART8	Mt Participation Eclairage Public SYDEEL66	Mt Participation Commune ou EPCI	Période
MOLITG LES BAINS	Esthétique BTA Carrer d'Amont Phase 1 2025	61 394,50 €	17 731,20 €	17 731,20 €	3 718,25 €	22 213 €	2025
MOLITG LES BAINS	Esthétique BTA Carrer d'Amont Phase 2 2026	61 394,50 €	17 731,20 €	17 731,20 €	3 718,25 €	22 213 €	2026
MONTAURIOL	Veïnat d'Avall Tranche 2 Phase 1	90 643,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	7 188,75 €	43 453 €	2025
MONTAURIOL	Veïnat d'Avall Tranche 2 Phase 2	87 543,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	7 188,75 €	40 353 €	
MONTESQUIEU des ALBERES	Esthétique BTA Vieux Village - Tranche 3 (Phase 2)	102 027,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	62 027 €	
PIA	Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 3	172 931,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	132 931 €	
PIA	Esthétique BTA Rue Beausoleil	76 428,00 €	18 116,40 €	18 116,40 €	0,00 €	40 195 €	
PLANES	Esthétique BTA Chemin de Cascarols et chemin de l'église Phase 2	157 923,75 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	117 923 €	
SAEILLES	Avenue du Château Roussillon TRANCHE 2	114 757,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	74 757 €	
SŒ CYPRIEN	Esthétique BTA Rue du Ponent	125 368,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	85 368 €	
ST ESTEVE	Esthétique BTA Avenue de Rivesaltes	249 256,50 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	209 256 €	
SŒ HIPPOLYTE	Esthétique BTA Rue des Commerçants Tranche 1	61 833,50 €	10 036,40 €	10 036,40 €	2 502,75 €	39 257 €	
SŒ JEAN PLA DE CORTS	Rue des écoles	172 474,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	16 745,50 €	115 728 €	
SŒ JEAN PLA DE CORTS	Rue de la Close et Rue de la Tranquillité	95 481,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	11 715,00 €	43 765 €	2025
TOULOUGES	Esthétique BTA Rue Cardan	139 874,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	99 874 €	
TORDERES	Esthétique BTA Rue des Ecureuils et Carrer de Saint Nazari	53 000,50 €	12 616,30 €	12 616,30 €	0,00 €	27 768 €	
TORDERES	Esthétique BTA Rue des Ecureuils et Carrer de Saint Nazari	50 800,50 €	11 736,30 €	11 736,30 €	0,00 €	27 328 €	
VILLELONGUE de la SALANQUE	Esthétique BTA Rue Jules Ferry	153 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	113 000 €	2026
TOTAL		4 819 713,25€	705 412,40 €	705 412,40 €	142 508,38 €	3 266 363,00€	

Les opérations concernées feront l'objet d'une convention de mandat afin de définir la participation financière estimative de chaque partie.

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré, le Bureau Syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre des opérations complémentaires validées par les communes comme indiqué ci-dessus.
- **APPROUVE** le programme 2025 relatif aux travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT) et lorsqu'ils sont coordonnés, les réseaux d'éclairage public (EP) et des communications électroniques (CE) intégrant les opérations complémentaires.
- **AUTORISE** le président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire.

Votes exprimés : 08

Pour : 08

Contre : 0

Abstention : 0

BS14032025 : PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 2025 DES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION « ECLAIRAGE PUBLIC »
Rapporteur : Jean MAURY – Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du Comité Syndical du 16 Décembre 2020, instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Vu la décision n°BS08022025 du Bureau syndical en date du 27/03/2025 portant sur le programme des travaux de rénovation et d'extension « Éclairage Public »,

Monsieur le Président informe que compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la Commission Travaux réunie en date du 06 février 2025 avait établi le programme initial 2025 pour les travaux d'extension et de rénovation des réseaux d'éclairage public.

Suite à la validation de nouvelles opérations par les communes postérieurement au bureau syndical du 27 mars dernier, il est proposé de compléter le programme initial 2025 en incluant les opérations complémentaires surlignées en jaune dans le tableau ci-dessous :

Commune	Site	Tvx	Montant Tvx HT	Montant Travaux_TTC	Montant participation SYDEEL66	Participation Commune
JOCH	Extension Cami del Salt Mise en place de 5 mats solaires autonomes	Extension	17 700,00 €	21 240,00 €	7 080,00 €	10 620,00 €
SAINT-JEAN-LASSEILLE	Mise en sécurité Programme 2025	Rénovation 2317	13 500,00 €	16 200,00 €	6 750,00 €	6 750,00 €
SAHORRE	Parking du Firail	Création 2315	13 100,00 €	15 720,00 €	5 240,00 €	7 860,00 €
CODALET	Rénovation EP Rues des Oiseaux et Bellevue	Rénovation 2317	16 700,00 €	20 040,00 €	8 350,00 €	8 350,00 €
CORNEILLA-DE-CONFLENT	Extension EP chemin de Mailloles Mats Solaires	Création 2315	14 300,00 €	17 160,00 €	5 720,00 €	8 580,00 €
SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS	Rénovation Place de la République + programme rénovation 2025	Rénovation 2317	57 300,00 €	68 760,00 €	17 500,00 €	39 800,00 €
CORBERE	Rénovation chemin des vignes	Rénovation 2317	24 500,00 €	29 400,00 €	12 250,00 €	12 250,00 €
TRESSERRE	Programme de rénovation 2025	Rénovation 2317	39 000,00 €	46 800,00 €	17 500,00 €	21 500,00 €
FINESTRET	Rénovation Village Tranche 3	Rénovation 2317	13 600,00 €	16 320,00 €	6 800,00 €	6 800,00 €
MOLITG-LES-BAINS	Rénovation Centre du Village	Rénovation 2317	26 500,00 €	31 800,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €
CODALET	Rénovation EP Route de St Michel et Chemin de St Jean	Rénovation 2317	28 900,00 €	34 680,00 €	14 450,00 €	14 450,00 €
ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES	Rénovation 2025	Rénovation 2317	19 100,00 €	22 920,00 €	9 550,00 €	9 610,20 €
CABESTANY	Rénovation 2025	Rénovation 2317	116 800,00 €	140 160,00 €	17 500,00 €	99 668,15 €
CORBERE-LES-CABANES	Rénovation Chemin de la Cabane, Rue de Montou	Rénovation 2317	34 000,00 €	40 800,00 €	17 000,00 €	17 107,17 €
CORBERE-LES-CABANES	Extension EP Espace associatif et sociaux culturel	Création 2315	41 000,00 €	49 800,00 €	14 000,00 €	27 630,81 €
ELNE	Rue du Marché, Parking du Boulodrome, Rue des Albères	Rénovation 2317	77 400,00 €	92 880,00 €	17 500,00 €	60 143,96 €
LLAURO	Eclairage City stade	Création 2315	9 900,00 €	11 880,00 €	3 960,00 €	5 971,20 €
MAURY	Rénovation passage en Led 2025	Rénovation 2317	35 100,00 €	42 120,00 €	17 500,00 €	17 710,64 €
PONTEILLA-NYLS	Extension EP Av de Bages à Nyls (Solaire) - Rue de la Tramontane Parking devant CTM - Rénovation Square Guy Malé	Création 2315	25 800,00 €	30 960,00 €	10 320,00 €	15 561,32 €
STE-MARIE-LA-MER	Rénovation du Stade	Rénovation 2317	33 400,00 €	40 080,00 €	0,00 €	33 505,28 €
VILLEMOLAQUE	Rénovation des Armoires de commande	Rénovation 2317	6 500,00 €	7 800,00 €	3 250,00 €	3 270,49 €
21		TOTAL	664 100,00 €	797 520,00 €	225 470,00 €	440 390,22 €

Les opérations concernées feront l'objet d'une convention de financement afin de définir la participation financière estimative de chaque partie.

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré, le Bureau Syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre des opérations complémentaires validées par les communes comme indiqué ci-dessus
- **APPROUVE** le programme 2025 relatif aux travaux de rénovation et d'extension du réseau éclairage public intégrant les opérations complémentaires.
- **AUTORISE** le président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire

Votes exprimés : 08

Pour : 08

Contre : 0

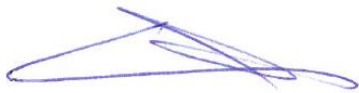
Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses ont pu être évoquées.

- ⇒ Point d'étape Fonds Vert 2025 éclairage public
- ⇒ Répartition de la redevance FIXE et VARIABLE relatif à l'Appel à Initiative Privée pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
 - Sur ce point l'ensemble des membres présents convient que la répartition des bénéfices (à hauteur de 4.34%) relatifs à la redevance de l'AIP devrait se décliner ainsi :
Sydeel66 : 2% Communes adhérentes 2.34%
- ⇒ EVENEMENTS Point d'étapes : 30 ans / Label Terre Innovation / Programme EcoPousse
- ⇒ Recrutement Directeur Administratif et Financier

La séance est levée à 12h00.

Le secrétaire de séance
Monsieur Roger GARRIDO



Le Président
Monsieur Jean MAURY



Official stamp: SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ - SYDEEL 66